



**OL GROUPE**

## Stade des Lumières

**Lyon, le 12 juillet 2013**

L'Olympique Lyonnais prend acte avec satisfaction de l'arrêt rendu ce jour par la Cour Administrative d'Appel de Lyon qui rejette la requête demandant l'annulation du Permis de Construire du Grand Stade de l'Olympique Lyonnais.

Cette décision de la Cour Administrative d'Appel de Lyon confirme le jugement rendu le 20 décembre 2012 par le Tribunal Administratif de Lyon concernant le Permis de Construire.

Après le rejet le 11 juin dernier des 3 requêtes concernant la Déclaration d'Intérêt Général, cette nouvelle décision confirme la légitimité du projet de l'Olympique Lyonnais et atteste de l'importance de cet équipement et de sa vocation à participer activement au développement territorial ainsi qu'au développement des infrastructures dédiées au sport français.

Le Grand Stade est un projet d'agglomération au service des habitants du Grand Lyon et de la création d'emplois (2 500 en phase travaux et 1 500 en phase d'exploitation) qui permettra à l'agglomération lyonnaise de disposer de l'équipement le plus abouti en matière de sports, de formation, d'accueil médical, de loisirs, culturels et artistiques.

Les travaux pourraient commencer dès la signature des contrats de financement (prévue avant la fin du mois de juillet), ce qui permettrait au Grand Stade d'être mis en service au cours de la saison 2015/2016 et à la Ville de Lyon d'accueillir l'Euro 2016 de football avec la perspective d'organiser plusieurs matches, dont celui d'ouverture et une demi-finale.

### OL Groupe

Tel : +33 4 26 29 67 00  
Fax : +33 4 26 29 67 18

Email:  
dirfin@olympiquelyonnais.com  
www.olweb.fr

### Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC All-Share - CAC Consumer Services - CAC Travel & Leisure  
Code ISIN : FR0010428771  
Reuters : OLG.PA  
Bloomberg : OLG FP  
ICB : 5755 Services de loisirs

